



61e session du Conseil des droits de l'Homme

Dialogue interactif – Présentation du rapport de la Commission d'enquête sur l'Ukraine

12 mars 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne. Nous tenons à remercier la Commission d'enquête pour son rapport et son travail crucial.

Le rapport met à nouveau en lumière de graves violations du droit international humanitaire et fait état de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Nous sommes dans ce contexte particulièrement alarmés par les cas signalés de déportation ou de transfert forcé d'enfants, dont 80 % ne seraient toujours pas retournés. Ces crimes séparent aujourd'hui de familles entières soulevant des risques de séparation durable et de véritable perte d'identité.

La commission continue également à répertorier de nombreux actes de tortures, de disparitions forcées, ainsi que des actes de violence sexuelle et sexiste commis par les forces armées russes. Nous soulignons l'importance de mettre un terme à l'impunité et à tenir les acteurs responsables.

Comme le rapport le souligne, les conséquences physiques et psychologiques des crimes commis sont souvent irréversibles et mettent en danger déjà aujourd'hui des futures générations. Comment la communauté internationale peut-elle fournir une aide concrète aux survivants et victimes de ces crimes ?

Je vous remercie.

Mots : 185 (~1min30sec)